

## Phrase et intégration textuelle

(en hommage à Claire Blanche-Benveniste)

(Dernières pages : Tableaux par pages en vis-à-vis, Présentation à respecter, Ne pas couper)

Pierre Le Goffic

(Paris 3 Sorbonne Nouvelle – UMR Lattice)

DRAFT

Comment se dé-compose et se re-compose un texte ? La présente contribution vise à faire avancer la réflexion sur cette question, au plan théorique, et en prenant les illustrations dans le texte proposé pour la journée de réflexion 'Unités syntaxiques et unités prosodiques'. Ce travail prolonge notre article 'Phrase, séquence, période' (in Van Raemdonck D. (éd.), *Modèles Syntaxiques*, 2008, Peter Lang, pp. 329 – 356).

Le fil directeur de ce travail est que l'échange verbal doit être modélisé en 2 temps :

1. Traitement syntaxique : l'échange s'organise autour de la recherche de construction / interprétation de structures syntaxiques élémentaires (que nous voyons toutes les raisons d'appeler 'phrases') par l'émetteur et le récepteur, en temps réel.

Nous jouerons le jeu de façon systématique, en proposant (dans le tableau en fin d'article) un découpage du texte en 93 séquences de traitement syntaxique (chaque séquence étant un essai, couronné de succès ou non, de construction d'une unité 'phrase').

2. Traitement textuel : chaque séquence produite / reconnue est immédiatement intégrée dans un processus global de construction du texte, au cours duquel l'autonomie de chaque unité constituante est réévaluée.

Précisons d'emblée que notre texte se laisse à nos yeux diviser en 7 parties, ou mouvements (dont on trouvera le détail dans le tableau en fin d'article). Bien entendu, cette division du texte en 7 parties, censées représenter des macro-unités d'un 'texte' lui-même constitué de façon contingente et discutable, suscite immédiatement une interrogation sur sa légitimité : pourquoi s'arrêter là dans les regroupements ? N'est-ce pas trop ou trop peu ? Sans prétendre aucunement répondre à ces doutes, nous garderons simplement ces divisions au motif qu'elles peuvent apparaître comme intuitivement et empiriquement satisfaisantes (c'est-à-dire offrant une trame argumentative qui couvre l'ensemble du texte, et susceptibles d'offrir un cadre propice à l'étude de l'intégration textuelle d'unités élémentaires), et qu'elles pourraient correspondre approximativement à des paragraphes dans une version écrite.

Le problème est donc, pour chacune de ces 7 parties, d'essayer de dégager comment les séquences qui les constituent (de 1 à 17, de 18 à 26, etc.) se combinent, dans un processus progressif d'intégration, pour former une certaine unité de sens, et ainsi de suite en remontant jusqu'au texte pris comme un tout. Comment passer de l'isolat syntaxique, postulé au niveau des unités élémentaires, à la fusion en unités de représentation supérieures, ou, pour le dire autrement, comment les segments identifiés comme des phrases perdent-ils tout ou partie de leur autonomie pour former un texte ?

Il est clair que le niveau de la phrase et le niveau du texte ne peuvent pas être conçus indépendamment l'un de l'autre : le type d'éléments identifiés comme unités élémentaires et les processus de leur intégration textuelle se conditionnent mutuellement : on est donc conduit à travailler dans la perspective d'une double modélisation, articulant un module syntaxique et un module textuel. Nous esquisserons brièvement cette perspective, avant de tenter de la mettre à l'épreuve sur le texte proposé à la réflexion.

1. De la phrase au texte : module syntaxique et module textuel

1.1. Module syntaxique : la phrase, unité de production / interprétation

On se place donc pour commencer dans le cadre d'un 'module syntaxique' traitant de la segmentation du texte (module considéré ici comme autonome, sans chercher à entrer dans les problèmes de la nécessaire interconnexion de plusieurs modules de même niveau). Nous pensons (comme il est exposé, entre autres, dans notre article déjà cité) que le concept de phrase (la proposition étendue) est, nonobstant les controverses à son sujet, le plus approprié pour représenter le modèle de référence, à condition d'être à la fois assoupli et étendu, essentiellement dans deux

directions : l'intégration des éléments périphériques dans le modèle de la phrase, et la prise en compte de la dimension temporelle de sa réalisation.

### 1.1.1. Le modèle de la phrase : noyau et périphériques

Le premier aménagement consiste à ne pas réduire la phrase à un noyau réactionnel élémentaire. Certes le noyau constitué par un prédicat porteur d'un acte de langage (une assertion, dans les cas prototypiques), c'est-à-dire une proposition, constitue bel et bien le cœur d'une unité de langage en acte. La tradition grammaticale nous en fournit une description en termes de constituants catégoriels et fonctionnels (sujet, verbe, objet, ...), couvrant non seulement les arguments essentiels (appelés par la valence du prédicat) mais aussi d'éventuels compléments, notamment circonstanciels, non appelés par la valence, mais portant néanmoins sur le prédicat et qui, pour être syntaxiquement accessoires, n'en sont pas moins souvent porteurs de l'information clé. Ce modèle descriptif s'augmente des faits de subordination (par enchâssement récursif) et de coordination (par duplication, quelle qu'en soit la valeur, qui peut aller de l'addition à la substitution), ainsi que de multiples variantes (phrase impersonnelle, phrase averbale, ...).

Mais on sait depuis toujours, et la recherche linguistique a redécouvert avec acuité depuis quelques décennies, qu'il existe des éléments en quelque sorte extérieurs à la proposition, qui ne se rattachent ni au prédicat ni au sujet, ne serait-ce qu'un banal *Mesdames et Messieurs* ... L'extériorité de ces éléments est le plus souvent signalée par des marques de détachement (ponctuation ou prosodie), et ils apparaissent en général avant le début de la partie propositionnelle (c'est-à-dire le plus souvent avant le sujet), ou en fin d'énoncé, d'où leur répartition devenue usuelle (notamment à la suite des travaux de Claire Blanche-Benveniste) en préfixes et suffixes (sans tenir compte ici d'une distinction supplémentaire entre suffixes et postfixes), auxquels s'ajoutent les infixes, périphériques venant s'intercaler entre des constituants du noyau. Dans son principe, il est manifeste que la distinction entre le noyau et les éléments périphériques recouvre en fin de compte la distinction fondamentale entre deux 'couches' des énoncés, d'une part le niveau central, prédicatif, du contenu propositionnel, et d'autre part le niveau surplombant, accompagnant, de l'énonciation commentée. Bien entendu cette dichotomie pourra paraître souvent battue en brèche dans des énoncés : il est clair que des éléments énonciatifs (p. ex. des modalités) peuvent être 'nucléarisés' sous forme de prédicat verbal, et que des éléments relevant du contenu propositionnel (p. ex. des GN représentant des entités objets du discours) peuvent être détachés de façon périphérique, en dehors du noyau. Mais dans tous les cas et malgré tout, il restera la dualité irréductible de l'énonciation et de la prédication : quels que soient les efforts et les intentions du locuteur pour expliciter son dire, son énonciation restera toujours un 'plus', un 'autre chose' impossible à résorber dans une prédication propositionnelle, et c'est cette dualité qui porte en germe la distinction entre les deux plans de réalisation, celui du noyau propositionnel et celui des ajouts périphériques.

Que faire alors en syntaxe de ces éléments périphériques ? La tradition ne s'en préoccupait guère, et les rattachait de fait à une proposition, en les intégrant en cas de besoin dans la catégorie fourre-tout des 'compléments circonstanciels' ou en fabriquant des catégories ad hoc au cas par cas. Les modernes, à l'inverse, tendent à exacerber ce que ces périphériques peuvent avoir d'indépendance par rapport au prédicat, en allant parfois jusqu'à en faire des unités à part entière, de même rang : les tentatives en ce sens sont nombreuses. Mais ce brouillage des plans crée une symétrie factice, qui affaiblit et obscurcit le rôle primordial et structurant de la prédication, sans pour autant rendre justice à la véritable spécificité des éléments périphériques.

Nous considérons pour notre part que les périphériques (y compris les plus externes : *Mesdames et Messieurs*, ... ) appartiennent à la 'proposition étendue' qu'il devient (ou reste) alors très naturel d'appeler 'phrase', ce qui revient à considérer que la phrase comporte en elle-même (à ses marges) des éléments relatifs à son énonciation : certes il convient de reconnaître leur caractère périphérique, mais sans les couper du noyau, y compris du point de vue réactionnel : ils font partie intégrante, sinon de la proposition (appréhendue par son contenu propositionnel) du moins de la proposition énoncée *hic et nunc*, c'est-à-dire de la phrase. La phrase s'analyse alors en 'Noyau +

Périphériques' (ce qui, soit dit en passant, pourrait bien vider de l'essentiel de son sens la distinction souvent revendiquée entre micro- et macro-syntaxe).

### 1.1.2. La dimension temporelle : la mise en œuvre de la phrase par 'séquences'

La phrase ainsi définie relève de la compétence, c'est-à-dire du modèle de grammaire partagé par l'émetteur et le récepteur. C'est leur bien commun, qui va leur servir de moyen d'échange : l'émetteur envoie au récepteur des trains de mots structurés en phrases, que le récepteur reconnaîtra et interprétera comme tels. On pourrait dire que la phrase est le 'format d'échange' de la communication langagière, au sens où l'on parle en informatique de données au format 'pdf' ou 'MP3'.

Mais dans la réalité de l'échange en temps réel, l'émetteur se bat avec le temps pour couler la totalité de ce qu'il veut exprimer dans une formulation linéarisée conforme au moule de la phrase : la tâche est difficile, et chaque tentative n'est pas couronnée de succès (un début de phrase peut être abandonné). De son côté le récepteur s'efforce de (re)construire une phrase à partir des mots qu'il reçoit, et il poursuit sa tentative tant qu'elle est possible, c'est-à-dire tant qu'il peut poursuivre sa construction de façon cohérente. En pratique, étant donné l'absence générale de marques formelles de fin de phrase, et, en sens inverse, l'existence de marques nombreuses et précises de début de phrase, il continue jusqu'à ce qu'il rencontre des marques du début de la phrase suivante (telles qu'un préfixe, ou un sujet clitique signalant de façon certaine le début d'un noyau).

On peut appeler 'séquences' les segments correspondant à ces tentatives pour former ou reconnaître une phrase, qu'elles soient couronnées de succès ou non. Notre texte, envisagé du point de vue du récepteur, se découpe donc en 'séquences', qui sont autant de paliers de traitement, de tentatives, abouties ou non, de (re)construction de phrases.

Il convient à cet égard de bien prendre la mesure de ce qu'on appelle (sans doute indûment, à y bien réfléchir) un 'texte oral', c'est-à-dire la transcription (grâce à une technologie artificielle et indiscreète) d'une énonciation orale spontanée : cette transcription livre des traces, des indices de l'effort du locuteur, mais non pas un 'produit fini' avalisé et estampillé, elle fige et fait coexister artificiellement les moments d'un effort pour construire un certain objet, - alors que l'analyse linguistique cherche ensuite à y retrouver l'objet lui-même. Rien d'étonnant dès lors à ce qu'elle risque de ne pas l'y trouver, et de conclure que « manifestement un texte oral n'est pas fait avec des phrases » ! Le but du locuteur est de donner au récepteur les moyens de reconstruire une phrase dans sa tête : certes le moyen le plus sûr est de la lui fournir d'emblée, dans un 'texte' impeccable, mais les contraintes de la mise en mots dans le temps y font souvent obstacle. On oublie trop que ce prétendu 'texte oral' n'est que l'enregistrement matériel d'un effort (à partager) dans le temps pour construire une réalité mentale, et ne saurait être étudié comme étant en lui-même un objet stable, ni *a fortiori* cette réalité mentale elle-même. Il n'y a finalement pas de raison qu'il nous livre une continuité aisément et univoquement découpable en unités phrases. Autrement dit, ce n'est pas parce qu'un texte est produit et interprété selon le modèle de la phrase, que son 'brouillon' (artificiellement saisi et fixé) doit nous livrer un tissu nécessairement découpable en phrases ; c'est ce qu'on pourrait encore appeler le 'paradoxe de la phrase' : nécessaire, mais parfois introuvable.

On observera également qu'il importe de distinguer ce qui relève de la compétence et ce qui relève de la performance. Il existe par exemple un principe général de traitement (la faculté de traitement de plusieurs phrases en parallèle) qui fait que l'énonciation d'une phrase peut être interrompue, mise en attente, le temps d'énoncer une autre phrase (par exemple un commentaire ou une justification), avant d'être reprise et menée à terme : il y a là une propriété de l'esprit qui ne concerne pas la grammaire de la phrase en tant que telle (en compétence), mais plutôt la performance, - en dépit des chapitres des grammaires sur les 'insertions incidentes' et des discussions pour savoir si elles 'appartiennent' à la phrase qu'elles interrompent.

### 1.2. Module textuel : de la phrase au texte.

Chaque phrase, aussitôt reconnue (par le 'module syntaxique'), est immédiatement traitée dans une perspective textuelle globale : ce n'est plus la forme syntaxique qui prime, mais la construction d'un modèle de représentation du texte, dans lequel interviennent de nombreux

aspects, notamment sémantiques. Il en résulte toute une série de réajustements, mises en perspective, hiérarchisations, susceptibles de bousculer ou relativiser les résultats de la syntaxe.

Mais comment concilier l'autonomie nécessaire pour isoler des unités, et l'intégration nécessaire pour faire de ces unités un texte, mouvement d'intégration sans limite ultime ? On est manifestement ici sur une frontière de contradiction, où ce qui apparaissait comme absolu dans un premier temps (analyse syntaxique) va s'avérer relatif dans un second temps (analyse textuelle).

Une façon d'échapper à la contradiction serait de proclamer la totale indépendance des deux niveaux d'analyse : c'est la conception classique du 'saut' au-delà de la phrase, dans l'univers du texte. Mais il est impossible d'y souscrire, pour la simple raison que la phrase (entendue comme on l'a dit ci-dessus, et sans parler des anaphores) est déjà orientée vers le texte, par son caractère multipropositionnel, et le jeu de la portée des préfixes ou des suffixes. En effet, un terme d'adresse, un circonstant cadratif, un modalisateur épistémique, peuvent avoir une portée qui s'étend très au-delà du noyau auquel ils sont immédiatement préfixés : comment alors concilier une analyse locale et cette forme de rémanence psychologique ? Faut-il et peut-on inscrire tous les paramètres dans une analyse unique et un unique découpage du texte, comme beaucoup d'analystes s'y essaient ? La solution alternative que nous retenons est de relier (tout en les distinguant) l'analyse syntaxique, menée localement dans le cadre formel restreint de la phrase, et la constitution du modèle global de représentation du texte, qui exploite la mémoire et rapporte chaque nouvelle unité à l'état en cours de la représentation. Une analyse syntaxique locale peut 'projeter' ses résultats au-delà de la phrase d'où ils sont issus.

## 2. Essai d'analyse

Pour des raisons de place, on se limitera au début du texte (1ère partie, séquences 1 à 17), en s'efforçant, au fil du texte, de reconstituer successivement et d'articuler l'analyse syntaxique et l'analyse textuelle, selon le point de vue du récepteur.

Séquence 1 : non mais je reviens sur cette [euh] ce problème qui est un problème [euh]

(On laisse de côté *non mais*, dont le commentaire supposerait le recours au contexte précédent)

Traitement syntaxique : identification sans difficulté d'une phrase syntaxiquement bien formée, reposant sur un noyau propositionnel canonique. Le déterminant dans *cette (... question ?) ce problème* pointe anaphoriquement quelque chose qui a déjà été abordé dans l'échange et qui est présumé identifiable pour le récepteur (la suite montre qu'il s'agit du fait que la locutrice est accro à la voiture). La relative, nécessairement appositive, s'analyse comme un commentaire suffixé, tout en surprenant par son caractère tautologique.

Traitement textuel : la prédication centrale de la phrase (*je reviens ...*) concerne la gestion de l'échange discursif : décision de retour sur un topique déjà touché. Au plan du contenu, l'étiquetage et la qualification de ce topique (le *problème*) sont source manifeste d'hésitations et de difficultés pour la locutrice : choix du substantif en deux temps, quasi-échec d'une tentative de développement, informativement nul, sauf à prendre valeur d'intensification : 'et ce problème, c'est un vrai problème, un problème sérieux'. (Mais cf. la remarque sous la séq. 3).

Séq. 2 : voilà

Traitement syntaxique : malgré sa brièveté et son allure inclassable, *voilà* est un prédicat autonome (conformément à son étymologie : impératif du verbe *voir*) et fonctionne ici à lui tout seul comme un mot-phrase (son complément serait la suite du discours).

Traitement textuel : la prédication concerne encore la gestion du discours. Selon un procédé extrêmement fréquent à l'oral, *voilà* signifie à l'interlocuteur qu'on a trouvé ce qu'on voulait lui exposer : il marque que le locuteur, au sortir d'un moment de recherche de formulation (*euh*), a le sentiment d'être parvenu à une formulation satisfaisante : 'j'ai trouvé les mots que je cherchais, tenez, les voici'. La locutrice, jusque là empêtrée dans son *problème*, a pris ses décisions pour la suite de son propos.

Un mot-phrase comme *voilà*, sans apport pour le contenu du discours, a vocation à être immédiatement 'oublié' par le récepteur, - d'où sans doute cette conséquence (à nos yeux

injustifiée) que les linguistes tendent à vouloir le ‘gommer’ dès l’analyse, à lui dénier son statut de terme phrastique, alors qu’il correspond à un instant fugace de l’interprétation syntaxique, immédiatement oblitéré lors de la construction par le récepteur de sa représentation mentale.

Séq. 3 : de d’être chez moi combien de fois ça m’est arrivé

Traitement syntaxique : phrase bien formée, commençant, selon un schéma classique, par un topique initial préfixé, énoncé pour lui-même, hors noyau, hors fonction : un Groupe Infinitival équivalent à un GN (le *de* étant dans son rôle habituel d’ ‘article’ de l’infinitif). Ce topique préfixé est repris anaphoriquement (par *ça*) dans un noyau propositionnel canonique (exclamatif).

Traitement textuel : la locutrice entre maintenant de plain-pied dans un exposé de contenu relatif à son *problème*. Toutefois ce début n’est en lui-même que faiblement pertinent : le fait d’être chez soi n’est pas quelque chose de problématique, ni qui suscite naturellement l’envie ou le besoin d’en comptabiliser les occurrences en s’exclamant. Le récepteur attend donc un apport supplémentaire pour pouvoir situer correctement cette phrase dans une représentation interprétative globale.

Remarque : une analyse syntaxique alternative consisterait à rattacher *de d’être chez moi* à *ce problème*, en en faisant la fin de la phrase commencée en 1 par-dessus la relative et *voilà* (cf. 14 - 15 - 16), ce qui entraînerait alors une nouvelle séquence autonome pour *combien de fois ça m’est arrivé*. Mais cette analyse oriente vers une fausse piste (‘le problème, c’est d’être chez moi’) et rend le *voilà* énigmatique et à tout le moins mal placé. En définitive, les deux analyses syntaxiques alternatives conduisent d’ailleurs à la même représentation globale : hésitation à formuler clairement le *problème*, prise de décision marquée par *voilà*, début de formulation incomplet (avec ellipse de *dire*).

Séq. 4 : bon ben là tu vas boulevard Voltaire

Séq. 5 : c’est pas loin [euh]

Séq. 6 : tu tu

Séq. 7 : j’y vais à pieds

Traitement syntaxique : les séquences 4 à 7 s’identifient aisément comme une succession de phrases, mis à part le début abandonné de 6 (un sujet clitique, nécessairement initial d’un noyau, est remplacé par un autre. Il serait possible, mais sans véritable intérêt, de dédoubler la séquence 6). Les 3 préfixes monosyllabiques de 4 signalent un redémarrage du discours, un début d’allocution (transition supposée *bon ben*, repérage spatio-temporel de la suite *là*) : on est dans un discours rapporté au ‘discours direct libre’, la locutrice se met en scène comme s’adressant à un interlocuteur, qu’elle désigne d’abord par *tu*, ensuite par *je*. Le présent de 4 et 7 s’interprète comme un présent situationnel (maintenant, tu dois/veux aller ...), à l’intérieur d’une situation imaginaire récurrente.

Traitement textuel : cet ensemble de séquences s’organise comme un raisonnement adressé à un interlocuteur : ‘tu vas boulevard Voltaire, (or) c’est pas loin, (donc) tu y vas / j’y vais à pieds’. L’absence de connecteurs explicite oblige le récepteur à reconstruire lui-même le raisonnement (syllogisme), dont la logique est contraignante (à l’intérieur de l’univers culturel partagé des interlocuteurs). A qui s’adresse ce discours ? La thématique en cours (le problème de la locutrice : être accro à la voiture) invite à comprendre que ce discours rapporté est celui que la locutrice se tient à elle-même dans la situation décrite par la phrase précédente, c’est-à-dire chez elle (04), et de façon récurrente (*combien de fois*), - ce que vient confirmer le passage de *tu* à *je*. Le récepteur supplée donc l’absence d’introducteur explicite de discours rapporté entre 3 et 4 : ‘combien de fois ça m’est arrivé d’être chez moi [et de me dire :] ‘bon ben là, tu ...’). Le passage de *tu* à *je* peut susciter chez le récepteur la question : pourquoi ?. Reste que ce raisonnement n’est pas par lui-même symptomatique du *problème* de la locutrice ; la question est de savoir dans quelle mesure il sera suivi d’effet. Le récepteur attend.

Séq. 8 : je suis chez moi

Séq. 9 : je me conditionne dans mon appartement en me disant ...

Séq. 10 : ... j’y vais à pieds

Traitement syntaxique : suite de phrases bien formées. Mais la séquence 8, malgré (ou à cause de) son absence de préfixe, marque un contraste avec le raisonnement précédent (une sortie du discours rapporté) et une sorte de régression dans l'exposé (8 reprend le contenu de 3 ; les présents de 8 et 9 réfèrent à la classe de situation dénotée en 3).

Les séquences 9 – 10 illustrent un cas typique de combinaison d'autonomie et de dépendance : la séquence 10 est une phrase autonome bien formée, mais elle est utilisée en 'mention' et joue en même temps le rôle de complément de *disant*. Notre parti pris de présentation en deux séquences distinctes privilégie l'autonomie par rapport à la dépendance (mais quelle serait la notation idéale ?). En dépit (ou en raison) de sa banalité, ce cas de figure illustre parfaitement un aspect central de la problématique sur l'autonomie / intégration des unités du texte, et mériterait une réflexion approfondie sur le dépassement de cette antinomie. : comment, à quel niveau s'effectue-t-il ?

On relèvera au passage que la stricte syntaxe ne code et ne capte qu'imparfaitement certains phénomènes de hiérarchisation énonciative : *j'y vais à pieds* peut être un énoncé parfaitement autonome (phrase, cas standard), ou un discours rapporté à la fois autonome et dépendant, au statut formellement ambivalent combinant clairement deux traits antinomiques (comme en 10), ou un énoncé présentant une combinaison moins claire d'autonomie et de dépendance (comme en 7). Et ces phénomènes ne concernent pas uniquement le discours rapporté : dans *il est mort il y a trois ans*, ou *on est arrivé ici j'avais deux ans* la phrase temporelle est communément traitée comme un simple constituant de phrase, du fait de sa perte instantanée (et devenue systématique) d'autonomie, et de son intégration immédiate à titre de complémentation circonstancielle : point de vue légitime en partie, mais qui ne doit pas faire oublier que ces 'constituants' sont tout autant des phrases. On recherche dialecticien expert en gestion de contradictions ...

Traitement textuel : le groupe de séquences 8 – 10 est *a priori* surprenant, car, s'il confirme rétrospectivement les inférences interprétatives concernant le discours rapporté auto-adressé, il n'apporte aucun élément nouveau et semble une simple reformulation (avec de notables reprises *verbatim*) de 3 - 7. Quelle peut être sa raison d'être pour la locutrice ? On avancera ici l'hypothèse que la locutrice a éprouvé le besoin de reprendre en main son exposé, pour mieux en contrôler le déroulement et en préparer la suite : les séquences 8 -10 donnent du même contenu que 3 – 7 une version écourtée, clarifiée (dans la mise en scène du discours rapporté) et 'allégée' (dépouillée du cheminement syllogistique), réduite à l'essentiel (la résolution), c'est-à-dire une version plus 'maniable', plus à même de figurer comme premier terme simple du mouvement complexe (résolution – obstacle – échec) que la locutrice a de toute évidence en vue. Elle simplifie son propos et le recentre sur le mode d'un exposé narratif ordinaire.

Séq. 11 : moi ma voiture elle est garée dans la rue

Séq. 12 : j'ai un stationnement résident

Séq. 13 : je passe devant

Traitement syntaxique : suite de phrases bien formées, reconnues sans difficulté. En l'absence de préfixe d'organisation discursive, on note, en rupture avec ce qui précède, la présence d'un préfixe topical (en 2 temps), qui sera repris dans le noyau (*elle*) (ainsi que par anaphore zéro en 13 et 14 : *devant, dedans*, et par anaphore associative en 14 : *la porte*). Le présent de 13 renvoie toujours à la même classe de situations.

Traitement textuel : l'ordonnancement de ces trois séquences porte la marque d'une forte anticipation de la part de la locutrice. La séquence 11, qui pourrait paraître incongrue, pose un jalon utile pour comprendre la suite (13). La séquence 12 apporte une justification à 11 : 'ma voiture est (peut rester) garée dans la rue parce que j'ai un stationnement résident' et fonctionne comme le ferait un commentaire suffixé. La séquence 13 enclenche un développement narratif portant sur la classe de situations : 'après m'être conditionnée chez moi pour aller à pieds, [en sortant,] je passe fatalement devant ma voiture, puisqu'elle est garée dans la rue (du fait que j'ai un stationnement résident)'.  
Séq. 14 : je ne peux pas m'empêcher d'ouvrir [euh] la porte de monter dedans et d'aller à [euh]...

Séq. 14 : je ne peux pas m'empêcher d'ouvrir [euh] la porte de monter dedans et d'aller à [euh]...

Séq. 15 : voilà

Séq. 16 : ... cinq minutes en voiture ce qui me mettrait peut-être [euh] + un petit quart d'heure à pieds

Traitement syntaxique : la séquence 14 se développe comme une phrase bien formée (nonobstant des marques d'hésitation) jusqu'au moment où elle s'interrompt après la préposition *à*. La séquence 15 est réduite au seul prédicat *voilà* (comme en 2), précédé d'une marque d'hésitation, et placé entre une préposition et son complément attendu (d'où, bien entendu, la tentation de le réduire à un infixé). La séquence 16 prolonge et termine le noyau de la phrase commencée en 14, d'une façon quelque peu inattendue (*aller à* n'est pas suivi d'un complément de lieu), et y ajoute un commentaire suffixé.

Traitement textuel : la séquence 14 poursuit la narration commencée en 13, avec deux renvois anaphoriques à la *voiture*. Mais les hésitations paraissent peu motivées : pourquoi hésiter entre *ouvrir* et *la porte* (complément naturel attendu), pourquoi hésiter devant le complément de *aller à* ? Une hésitation sur le lieu de destination, boulevard Voltaire (oublié, semble-t-il) ou autre, semble peu pertinente pour le propos. Tout porte à penser que la locutrice, quels que soient les points visibles de ses hésitations, hésite en fait sur la conduite de son exposé. La rupture après *aller à ...*, le *voilà* de 15 (immédiatement oublié) et le début de 16 montrent que la locutrice ne visait pas un lieu mais un élément intégré au raisonnement : ce n'est pas 'je monte dedans et je vais à l'endroit où je voulais aller à pieds', mais, grâce à un jeu sur la préposition : 'je vais [à un endroit qui est] à cinq minutes en voiture'. La locutrice est plus ou moins sortie de la simple narration, comme le confirme le commentaire suffixé *ce qui me mettrait peut-être ...*, et elle amorce un retour vers un mode argumentatif.

Séq. 17 : donc au dernier moment je prends ma voiture

Traitement syntaxique : phrase bien formée.

Traitement textuel : il est remarquable que cet énoncé, de forme rhétoriquement conclusive (avec son préfixe argumentatif *donc*, premier du genre) n'apporte en fait aucune information supplémentaire par rapport à 14. Il ne peut donc être motivé que par la volonté de la locutrice de donner une conclusion argumentative, signalée comme telle, en bonne et due forme, à son exposé, dont l'ensemble acquiert de ce fait la dimension d'un exposé raisonné : 'je me dis 'je vais à pieds', (mais) je passe devant ma voiture, donc je prends ma voiture', - quitte, pour arriver à cette fin, à devoir reformuler du déjà-dit.

Cet ensemble de séquences de 1 à 17 peut se résumer de la manière suivante :

Thèse (Problème évoqué) (Séquence 1)

Illustration (2 - 17)

Déclenchement (2)

Développement (3 - 16)

Intention initiale (3 - 10)

1<sup>ère</sup> Formulation (3 - Raisonnement (4 5 (6 7)))

2<sup>nde</sup> Formulation (8 (9 (10)))

Obstacle ((11 (12)) 13)

Echec (Narrativisé (14) Commenté ((15) 16))

Constat final d'échec (reformulé 17)

Conclusion

Au niveau syntaxique, il nous semble patent que le niveau de la phrase (tel que nous l'avons définie en préambule) ressort d'une manière indiscutable : le texte est fait d'une suite de phrases syntaxiquement bien formées, clairement identifiables. Les problèmes (au demeurant peu nombreux) sont tous clairement liés à des questions de gestion dans le temps, sans remettre en question le modèle de production visé : abandon en 6, autonomie aporétique du discours rapporté en 10 (qui pourrait amener à soulever des questions sur 4 -7), irruption de *voilà* (qui, en 15, coupe la phrase commencée en 14, et terminée en 16). Il serait aisé de mettre en évidence la netteté des noyaux (dont 14 sur 17 se signalent par leur sujet clitique initial, marque sans équivoque), la

visibilité des préfixes (peu nombreux), et le fait que les problèmes éventuellement plus délicats concernant la délimitation des suffixes se placent de toute façon à l'intérieur d'une phrase.

Ce début de texte est-il alors un échantillon exceptionnellement propice, par accident, à ce que voulions démontrer ? Nullement ; nous ne pouvons, faute de place, que renvoyer au tableau complet du texte (ci-après) pour en persuader le lecteur. Quelques que puissent être les problèmes à affronter ici ou là, c'est clairement la solidité du repère de la phrase qui ressort (et qui peut surprendre, à l'aune des idées communément professées). Au total, la phrase, négociée par 'séquences' entre l'émetteur et le récepteur, apparaît bien comme un point stable, un point d'appui, le point clé de la construction du texte.

Au niveau textuel, les séquences peuvent se 'dissoudre' quasi-instantanément (départs abandonnés, mots-phrases, ...), se dédoubler (par exemple quand un suffixe représente un apport d'une autre nature que son noyau), mais surtout, bien entendu, se regrouper et se combiner. S'il n'y a pas de doute que des paliers de regroupement existent, est-il possible pour autant de dégager des unités intermédiaires entre la phrase et le texte (qu'on appellerait par exemple 'périodes'), pour les systématiser et en élaborer une grammaire ? Nous nous garderons de faire une réponse tranchée à cette question.

Parmi les facteurs rendant la délimitation de 'périodes' incertaine, il convient d'en mentionner au moins trois :

- a) l'hétérogénéité des apports à l'intérieur de chaque séquence et d'une séquence sur l'autre, entre le pôle du 'contenu informationnel' et le pôle de 'l'organisation discursive' ;
- b) le caractère continu et progressif des regroupements : p. ex. la séquence 11 s'annexe la séquence 12 (qui explique 11), mais 11 annonce aussi et explique 13, qui est lié à 14 par un enchaînement narratif, 14 étant par ailleurs inséparable de 15 et 16 : comment découper, comment stabiliser des unités intermédiaires dans ces emboîtements successifs ?
- c) le caractère éventuellement non consistant de la démarche de la locutrice (et en général de tout locuteur) : on a pu constater que l'exposé de la locutrice hésite entre un simple scénario narratif ('je fais ceci, puis cela, ...') et un développement argumentatif ('je vise q, mais p, donc je fais non-q') passablement complexe (puisque son premier terme est lui-même de forme syllogistique : séquences 4 – 7), en empruntant alternativement à l'un et à l'autre, fût-ce au prix de redites et de 'zig-zags'. Ces deux logiques d'exposition en conflit empêchent de voir une trame de structuration unique. Le problème auquel se heurte tout locuteur, tout autant que de savoir quoi dire, est, inséparablement, de savoir comment le dire (- ce qui ramène également au premier facteur).

Cette inévitable labilité du niveau supérieur (niveau textuel) ne fait que renforcer la nécessité d'un niveau inférieur (niveau syntaxique) stabilisateur, susceptible de fournir aux deux interlocuteurs un appui régulier, consistant, objectif : c'est, à nos yeux, le rôle que remplit le concept organisateur de 'phrase'.

Mais ... et l'intonation ?, dira-t-on. Il n'était pas dans les intentions de cet article de nier l'existence de l'intonation ni de chercher à minimiser le rôle qu'elle peut jouer, mais simplement, par option méthodologique, de (re)construire le texte à partir de ses composants segmentaux exclusivement, en montrant comment elles sont à même de générer par elles-mêmes la délimitation de toute une série d'unités phrastiques et textuelles croissantes - du moins dans la quasi-totalité des cas (pour laisser la porte ouverte à quelque controverse ...). Notre propos était d'analyser un texte pour ainsi dire 'brut', sans intonation ni ponctuation, et d'essayer de montrer jusqu'où cette analyse peut conduire. Cette perspective est, croyons-nous, de nature à permettre de cerner l'apport spécifique de l'intonation, dans son rôle d'ajout multiforme, interagissant constamment avec l'analyse segmentale sans l'annuler.



**Traitement syntaxique**  
**(Page de gauche. Ne pas couper)**

1<sup>ère</sup> partie : Thèse et illustration

N°	Préfixe	Noyau	Suffixe	
01	non mais	je reviens sur cette [euh] ce problème	qui est un problème [euh]	P
02		voilà		P
03	de d'être chez moi	combien de fois ça m'est arrivé		P
04	bon ben là	tu vas boulevard Voltaire		P (DR)
05		c'est pas loin [euh]		P (DR)
06		tu tu		abandon
07		j'y vais à pieds		P (DR)
08		je suis chez moi		P
09		je me conditionne dans mon appartement en me disant + ...		P...
10		j'y vais à pieds		...P (DR)
11	moi ma voiture	elle est garée dans la rue		P
12		j'ai un stationnement résident +		P
13		je passe devant		P
14		je ne peux pas m'empêcher d'ouvrir [euh] la porte de monter dedans et d'aller [euh] à [euh]		P...
15		voilà		P
16		(...) cinq minutes en voiture	ce qui me mettrait peut- être [euh] + un petit quart d'heure à pieds +	fin P14
17	donc au dernier moment	je prends ma voiture		P

2<sup>ème</sup> partie : Objection 1 et réfutation

18E	mais pour l'instant	-		Préfixe (en attente)
19E		c'est une vraie question	hein	P
20E	pour l'instant	c'est quand même en termes de temps rentable aussi de prendre la voiture		P
21E		c'est		abandon
22E		ça va plus vite qu'à pieds		P
23	sur le coup +	je me dis ...		P ...
24		je vais mettre cinq minutes +		... P (DR)
25	mais le temps de me garer de tourner de faire des ronds pour pas mal me garer et tout	je sais que je suis perdante +		P
26\		je le sais	que je suis perdante	P

## Traitement textuel

**(Page de droite en vis-à-vis. Ne pas couper)**

1<sup>ère</sup> partie : Thèse et illustration

N°				
01	(Noyau) Programmation du discours (annonce de retour sur un problème déjà évoqué)		Thèse (problème : être accro de la voiture)	
	(Suffixe) Commentaire de thèse (tautologique)			
02	Signal du début du développement		Illustration	
03	Début développement (incomplet)			
04	p1	Syllogisme 1 : p1, or p2, donc q		Syllogisme 2 : p1 : je me dis 'je vais à pieds' (en vertu du syllogisme 1)
05	(or) p2			
06	(donc) q			
07				
08	reformule Préfixe 03	redouble la conclusion du syllogisme 1		
09	reformule la conclusion q			
10				
11	= or (entraîne 13)	scénario narratif		or (mais) p2 : je passe devant ma voiture
12	(explique 11)			
13	=donc (entraîne 14)			
14	suite d'actions (= et alors ...)			donc q : je prends ma voiture (conclusion opposée à celle du syllogisme 1)
15	annonce commentaire			
16	fin des actions commentaire			
17	reprend 14 sous forme argumentative			

2<sup>ème</sup> partie : Objection 1 et réfutation

18E	objection	Objection 1 (rapidité)		Objection 1 (la voiture, c'est plus rapide)
19E	authentification			
20E	formulation de l'objection			
21E	= paraphrase 20	reformulation de l'objection		
22E				
23	je dis 'p1' (rapidité)	je me dis	p1 (rapidité escomptée)	Réfutation (en réalité, non)
24				
25	Préfixes = 'p2'	mais je sais	mais p2 (obstacles)	
	Noyau : je sais que 'non-p1'		(donc) non-p1 (pas de rapidité)	
26\	répète Noyau 25			

27/E	et pourtant ++			Préfixes (en attente)
28E	en fait	vous êtes maintenant perdante		P
29E	mais quand même	y a le		P inach
30		y a le		P inach
31		oui		P
32		y a un côté de facilité de passer devant sa voiture et de se dire ...		P...
33	bon ben	je la prends		...P (DR)
34	et [euh] +			abandon
35	et	voilà	quoi +	P
36	à mon avis	c'est pas très malin		P
37		faudrait que j' +		abandon
38		c'est une habitude en tout cas que j'aimerais changer ++		p

4<sup>ème</sup> partie : approbation de la politique de Paris

39E	et alors	comment vous vivez les + la la politique de la ville de Paris	qui est quand même une chasse aux voitures	P
40	ah ben	je je suis + pour + mm mm		P
41E		vous êtes pour		P
42		je suis pour +	en rentrant dans un processus que je n'aime pas trop vis-à-vis de moi	P
43		c'est-à-dire que + [euh] il faut me mettre des li- il faut quand même me mettre des limites + pour m'empêcher de prendre la voiture	alors que ça devrait venir de moi	P
44E	au fond	vous attendez de la mairie de Paris qu'elle prenne un gros bâton et qu'elle vous dise ...		P...
45E		à pieds		...P (DR)
46\E		à pieds		...P (DR)
47\	sur ce domaine	oui	parce que je pense que je suis très malade	P
48/E		d'accord		P
49		c'est		abandon
50	bon	j'aurais pas toujours cette pensée sur d'autres domaines		P
51	mais sur celle-là	oui + mm		P
52		voilà		P

3<sup>ème</sup> partie : objection 2 et réfutation (Traitement textuel) **(Page droite en vis-à-vis)**

27/E	objection annoncée	Objection (incomplètement formulée, implicite)		Objection 2 ([la voiture, c'est plus facile])
28E	concession			
29E	début formul objection			
30	reprise de 29	acquiescement	concession : oui (facilité) ...	Réfutation (c'est une mauvaise habitude)
31	acquiescement			
32	explicitation			
33				
34	suite ? abandon	?		
35	conclusion	(palier)		
36	évaluation	évaluation	... mais (mauvaise habitude)	
37	évaluation			
38				

4<sup>ème</sup> partie : approbation de la politique de Paris

39E	question Suffixe : explicitation	Question	Question corollaire (politique Paris)
40	réponse : approbation	Réponse : approbation	Approbation (de cette politique)
41E	relance de l'enquêtrice		
42	réitération de l'approbation	commentaire	
	Suffixe : commentaire		
43	explication de l'approbation Suffixe : contraste		
44E	relance de l'enquêtrice (reformulation)	Relance	
45E			
46\E			
47/\	réitération de l'approbation Suffixe : explication (apologétique)	Réitération réponse (avec explication)	
48/E	réaction empathique de l'enquêtrice	Réitération réponse (avec restriction)	
49	restriction (apologétique)		
50			
51	réitération (ciblée)		
52	fin déclarée de l'argument		

5<sup>ème</sup> partie : alternative 1 et échec (Traitement syntaxique) **(Page gauche. Ne pas couper)**

53	par contre	j'ai essayé le vélib deux trois fois en mettant ma carte bleue +		P
54	et	c'est un mystère pour moi		P
55	donc	il faudrait que j'aïlle à ma banque et que je m'en occupe quand même + [euh]	puisque ma caution quand on met sa carte bleue qu'on a pas de carte d'abonné ma caution y a écrit ...	P...
56		caution cent cinquante euros		...P (DR)
57		je valide		P
58	et	elle m'est refusée +	même si [euh] y a quand même y a des des sous sur le compte	P
59	donc [euh]	voilà		P
60	donc	je n'ai pas eu droit encore		P
61\		j'ai pas réussi à accéder		P
62/E		[euh] oui		P
63/E	mais	vous avez essayé		P

6<sup>ème</sup> partie : alternative 2 et échec

64E	le deux-roues	ça vous déplairait pas +		P
65	le vélo	si		P
66		pour essayer	une fois	P
67	non mais	je crois que je suis		abandon
68	comme j'ai jamais fait quasi de vélo de ma vie [euh] en tant que vraie parisienne et en étant très peu partie à la campagne	je suis pas + pas très à l'aise		P
69	mais pour faire les petites distances			Préfixes (en attente)

5<sup>ème</sup> partie : alternative 1 et échec (Traitement textuel) (Page droite en vis-à-vis)

53	Préfixe : initiative compensatoire, de la part de la locutrice Noyau : alternative à la thèse	Alternative 1 (vélib)		
54	commentaire [d'échec]	commentaire [sur échec]	Réfutation (constat d'échec)	
55	Préfixe : conséquence de 54  Noyau : suite de 54			
56	Suffixe : début d'explication de 54 [=> de l'échec] ; difficulté de mise en place du schéma d'explication	explication (scénario narrativisé)		
57	suite narrativisée			
58	suite narrativisée  Suffixe : commentaire (fin d'explicitation du mystère)			
59	fin de scénario déclarée			
60	conclusion à l'alternative	conclusion : échec		
61	redouble 60			
62/E 63/E	(empathie) (prise en compte de la compensation)			

6<sup>ème</sup> partie : alternative 2 et échec

64E	Question de l'enquêtrice (Alternative 2)		Alternative 2 ([vélo])
65	Réponse (décalée)	Réponse (un seul essai ?)	Réfutation (constat d'échec)
66		commentaire (explication échec)	
67	début commentaire		
68	Préfixes : justification du Noyau  Noyau : commentaire explicatif de l'échec		
69	Noyau implicite : 'ça pourrait aller'	alternative éventuelle	(esquisse de compensation)

70E		vos filles ont quel âge		P
71	alors	dix-sept et demi et quinze ans		P
72E	et	c'est aussi des accros de la voiture +++		P
73		[euh] non +		P
74		elles marchent		P
75		elles-		abandon
76		non non		P
77		elles ont tendance à +		abandon
78		non non		P
79		elles adorent marcher + +	puisque moi ...	P ...
80		voilà		P
81			... je peux me dire ...	suite P81...
82	mais	je viens te chercher		...P (DR)
83		tu finis tard		...P (DR)
84		tu seras		abandon
85		voilà		P
86		non non non		P (DR)
87		laisse-moi marcher		P (DR)
88		laisse-moi marcher		P (DR)
89	donc [euh]	non non +		P
90	pareil qu'elles marchent	elles prennent pas le métro pour faire quatre cinq stations		P
91		elles prennent pas le métro +		P
92		elles y vont à pieds +		P
93E		d'accord		P

7<sup>ème</sup> partie : Thèse 2 : les filles accro ? (Traitement textuel) **(Page droite en vis-à-vis)**

70E	Question		Q (âge filles)	Thèse 2 (filles accro ?)
71	Réponse		R	
72E	Question (thèse)		Q (filles accros ?)	Rejet
73	Réponse : rejet	Rejet + rectification (filles non accro de la voiture)		
74	Rectification (thèse inverse)			
75				
76	réitération rejet			
77				
78	réitération rejet			
79	réitération rectification			
	Suffixe : annonce démonstration		démonstration 1	
80	lancement démonstration			
81	développement démonstration			
82	DR de la locutrice	DR de la locutrice à ses filles		
83	développement			
84				
85	fin DR de la locutrice	Réponse des filles		
86	DR des filles refus			
87	DR des filles :			
88	revendication	fin de la démonstration		
89	Préfixe : conclusion DRfilles refus			
90	?Préfixe =?comme Noyau : argument supplémentaire	argument surenchère	démonstration 2	
91	= noyau 90	non-p,(mais)q		
92	(mais)			
93E	(réaction d'empathie de l'enquêtrice)			

Abréviations :

P : phrase

DR : discours rapporté

E (après un N° de séquence) : énoncé prononcé par l'enquêtrice

/ (après un N° de séquence) : chevauchement de parole